

CESSION D'ENTREPRISE : À QUEL PRIX VENDRE VOTRE ENTREPRISE ?

Faire estimer la valeur de votre entreprise par un expert
en vue de sa vente

PUBLIC
Toutes les entreprises

NOTRE RÉPONSE

Analyse basée sur différentes méthodes de valorisation pour l'estimation au plus juste du prix de cession de votre entreprise



Estimation de la valeur de votre entreprise

- Échanges en entretiens individuels confidentiels en vue de recueillir les informations à la réalisation de l'évaluation
- Analyse des informations clés et des pièces justificatives
- Évaluation de la valeur de l'entreprise : analyse des comptes de résultat, application de méthode d'évaluation (méthodes des comparables, patrimoniales, financière...)



Rapport d'évaluation de l'expert CCI

- Rédaction d'un rapport d'évaluation pour enrichir le dossier de cession d'entreprise



Délais de réalisation

- 2 mois à compter de l'acceptation du devis : sous réserve de disponibilité du chef d'entreprise et de l'obtention de toutes les informations et tous les documents nécessaires à la réalisation du livrable

AVIS D'EXPERT

Thierry PROVOST

Conseiller Cession-Transmission
CCI Alsace Eurométropole

« Une transmission réussie va permettre au dirigeant de bénéficier financièrement, à l'heure de sa retraite, des efforts consentis pendant toute une vie de travail, à condition que le prix envisagé soit réaliste, dénué d'affectif et finançable par une banque. »

COÛT

Coût de la prestation

850 € HT

jusqu'à 10 salariés

1 000 € HT

à partir de 11 salariés

Prise en charge
partielle par votre CCI

Coût pour l'entreprise

500 € HT

jusqu'à 10 salariés

700 € HT

à partir de 11 salariés

POUR ALLER PLUS LOIN !

Trouvez le bon
repreneur

Déposez votre
annonce sur
Opportunet

Accompagnement
premium cédant :
vendre votre
entreprise

LES ATOUTS DE L'OFFRE

Tiers de confiance reconnu

pour des conseils
indépendants, en toute
objectivité et confidentialité

Un seul objectif : la pérennité de l'entreprise

pour le maintien de l'emploi et
le développement de
l'économie locale

250 cédants et repreneurs

accompagnés
individuellement par la CCI
dans leur projets en 2023

NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole a soutenu, en 2023, les projets de 1 900 entreprises et de 1 500 créateurs/repreneurs. Elle a informé et sensibilisé 3 300 décideurs d'entreprises sur les sujets qui font leur actualité.

Véritable tiers de confiance, la CCI accompagne les entreprises tout au long de leur vie, depuis la formalisation du projet jusqu'à la cession-transmission.

CONTACT



Cession d'Entreprises
cession@alsace.cci.fr



www.alsace-eurometropole.cci.fr
www.opportunet.net